Convocation à l’assemblée générale extraordinaire

**Une assemblée générale extraordinaire (AGE) de l’AEA se tiendra le mercredi 12 juillet 2023 de 14 h 30 à 15h30 en amphithéâtre Ader de l’Ecole de l’air et de l’espace.**

Pour des raisons pratiques d’organisation et de sécurité, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence en nous renvoyant le bulletin-réponse ci-dessous par courrier ou par courriel.

Si vous ne pouviez venir, veuillez remplir soigneusement la partie « pouvoir » en précisant vos directives. **Ne pas remettre directement votre pouvoir au délégataire** : vous risqueriez qu’il ne soit pas pris en compte si celui-ci n’est pas présent à l’AGE ou s’il détient déjà dix pouvoirs (maximum statutaire).

**Ordre du jour**

14 h 30 : Ouverture de la séance par le président.

14h 40 : Présentation des projets de nouveaux statuts et règlement intérieur.

15h00 : Vote d’approbation.

15h10 : Approbation du report jusqu’au 30 juin 2024 du mandat des administrateurs actuels.

15h20 : Désignation de deux administrateurs mandatés pour consentir d’ultimes corrections qui seraient demandées ultérieurement par le Conseil d’Etat.

**Bulletin réponse**

A renvoyer par voie postale à AEA Maison des aviateurs 3 rue Nationale 92100 Boulogne-Billancourt

ou par mail à adresser à contact@aea.asso.fr

**Nom : Prénom : Promotion :**

**Né(e) le : à :**

Participera à l’assemblée générale extraordinaire de l’AEA :

 **NON**

 **OUI**

Ne pouvant assister à l’assemblée générale extraordinaire donne pouvoir à…

**Nom : Prénom : Promotion :**

…pour le représenter et voter en son nom les différentes résolutions

Nota : en cas d’absence de la personne indiquée, préciser vos consignes particulières quant à l’utilisation de votre pouvoir (par exemple « donne pouvoir à tout membre du conseil d’administration, de la promotion xxx, à un membre du bureau, à tout membre présent, ou ne donne pouvoir à aucune autre personne ».

**Fait le :**  **à :**

 Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :